



Rapport aux délégués syndicaux

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2017-004

Eure Numérique

Réunion du 16 février 2017

objet : Adoption du budget primitif 2017 - budget 2G

Pour l'année 2017, le budget primitif concernant le budget annexe réseau 2G fait l'objet de la présentation suivante. Il est précisé que certaines opérations budgétaires d'investissement non réalisées sur 2016 ont été reportées sur l'exercice 2017, d'où une augmentation d'environ 3M€ par rapport à la présentation du rapport d'orientation budgétaire faite fin 2016.

Pour rappel, les opérations suivantes seront réalisées sur 2017 :

- Pour le très haut débit :
 - o Poursuite des déploiements sur les communautés de communes du Pays du Neubourg, du Pays de Conches, de Bernay et ses Environs, du Canton de Rugles, de Gisors Epte Lévrière et de Pont-Audemer ;
 - o Lancement du déploiement du très haut débit sur le reste du territoire;
 - o Reprises des déploiements pour les ZA;
 - o Déploiement du très haut débit pour les établissements d'enseignement secondaire
- Pour le haut débit :
 - o Poursuites des opérations de montée en débit jusqu'à leur achèvement pour les 19 en cours ;
 - o Lancement des opérations pour les 11 prévues citées en préambule ;
 - o Commandes des autres opérations réalisables en cohérence avec l'architecture du réseau très haut débit
- Pour la collecte : dès lors que nous disposons du schéma cible du réseau eurois, nous pouvons désormais plus aisément définir les segments de collecte manquants et devant être réalisés faute de pouvoir mobiliser des infrastructures tierces.

Syndicat mixte ouvert Eure Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX
Tél : 02 32 31 93 09
Fax : 02 32 60 45 18
Courriel : contact@eurenumerique.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200045037-20170216-20170221-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2017

2° Investissement

- En dépenses :

Budget 2 G section d'investissement dépenses	Total
Imputation / Nature analytique	BP
2315 TAVAUX FTTH	33 570 000,00
2315 TRAVAUX COLLECTE	8 080 000,00
2315 TRAVAUX MONTEE EN DEBIT	8 960 000,00
2315 RACCORDEMENTS	230 000,00
2031 ETUDES (1)	100 000,00
1391 SUBVENTION TRANSFEREES EN FONCT	11 733,00
Total	50 951 733,00

(1) AMO - Etudes juridiques & financières

- En recettes

Budget 2 G section d'investissement recettes	Total
Imputation / Nature analytique	BP
1311 SUBVENTIONS FSN	15 820 458,75
1312 SUBVENTIONS REGION	12 170 400,00
1313 SUBVENTIONS DEPARTEMENT	10 000 000,00
1315 SUBVENTIONS EPCI	8 506 000,00
1318 SUBVENTIONS FAI	37 500,00
1316 SUBVENTIONS	31 287,50
1318 SUBVENTIONS AUTRES	12 500,00
1641 EMPRUNT	4 359 474,75
28031 DOTATION AU AMORTISSEMENTS	14 112,00
Total	50 951 733,00

Le détail des financements prévus en fonction des projets est le suivant :

Détail section d'investissement recettes pour 2016	FSN	Région	Département	EPCI	FAI	SMO	Autres
2315 TAVAUX FTTH	9 063 900	8 056 800	6 042 600	6 714 000			
2315 TRAVAUX COLLECTE	3 365 320	1 939 200	2 908 800				
2315 TRAVAUX MONTEE EN DEBIT	3 315 200	2 150 400	1 971 200	1 792 000			
2315 RACCORDEMENTS	43 039				37 500	31 288	12 500
2031 ETUDES GENERALES SMO	33 000	24 000	25 000				
Total	15 820 459	12 170 400	10 947 600	8 506 000	37 500	31 288	12 500

Concernant la section de fonctionnement, pas de changement notable par rapport à la présentation du rapport d'orientation budgétaire faite fin 2016.

Le budget prend en compte la rémunération du délégataire et les coûts de location des fourreaux orange.

1° Fonctionnement

- En dépenses :

Budget 2 G section de fonctionnement dépenses	Total
658 REMUNERATION DU DELEGATAIRE (*)	1 232 548,00
<i>dont part fixe</i>	656 894
<i>dont part variable</i>	542 000
<i>dont presta ingénierie</i>	33 654
6137 LOCATION INFRASTRUCTURE ORANGE	90 000,00
6611 INTERÊT D'EMPRUNT	45 000,00
6711 PENALITES	3 000,00
673 TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	1 000,00
681 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	14 112,00
Total	1 385 660,00

- En recettes :

Budget 2 G section de fonctionnement Recettes	Total
758 RECETTES L DU RESEAU	1 259 927,00
758 REDEVANCE DE CONTRÔLE VERSEE PAR LE DELEGATAIRE	35 000,00
758 REDEVANCE D'USAGE DU DOMAINE PUBLIC VERSEE PAR LE DELEGATAIRE	25 000,00
758 Refacturation sous tubage orange	50 000,00
7711 PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000,00
778 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000,00
777 QUOTE PART SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	11 733,00
Total	1 385 660,00

Equilibre général du budget

	Objet	BP 2017
Dépenses	Fonctionnement	1 385 660.00
	Investissement	50 951 733.00
	Total dépenses	52 337 393.00
Recettes	Fonctionnement	1 385 660.00
	Investissement	50 951 733.00
	Total recettes	52 337 393.00

Il est proposé au comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Réunion du 16 février 2017

Objet : Adoption du budget primitif 2017 - budget 2G

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 9.1 et 9.3 ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 16 février 2017 à l'Hôtel du Département à Evreux,
le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président et relatif au budget primitif du budget annexe 2G pour l'année 2017 tel que présenté dans le tableau ci-dessous en dépenses réelles :

	Objet	BP 2017
Dépenses	Fonctionnement	1 385 660.00
	Investissement	50 951 733.00
	Total dépenses	52 337 393.00
Recettes	Fonctionnement	1 385 660.00
	Investissement	50 951 733.00
	Total recettes	52 337 393.00

- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer tous les actes nécessaires à l'exécution budget annexe 2G pour l'année 2017.

- Nombre de voix pour :
 - Collège EPCI : 26
- Collège Conseil Départemental : 18
 - Nombre de voix contre :
 - Collège EPCI : 0
 - Collège Conseil Départemental : 0
 - Abstention :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0

Fait à Evreux, le 16 février 2017

Pour extrait conforme,

Le Président

Hervé Maurey

